

**Protéger les  
Manitobains**

***Faire avancer  
le Manitoba***

---

**Budget 2021**

## Protéger les Manitobains contre la COVID-19

- Financement de 1,2 milliard de dollars pour les coûts liés à la COVID-19 et les fonds de prévoyance afin de répondre aux besoins à venir :
  - 230 millions de dollars pour l'équipement de protection individuelle, les tests et l'infrastructure de vaccination, la recherche des contacts et d'autres préparatifs;
  - 350 millions de dollars d'investissements additionnels dans le domaine de la santé pour préparer la province à d'autres vagues de COVID-19;
  - 160 millions de dollars pour répondre aux besoins scolaires et éducatifs pendant l'année scolaire en cours et la suivante;
  - 100 millions de dollars pour le programme de vaccination;
  - 40 millions de dollars destinés aux initiatives d'immobilisations pour la relance du Manitoba à l'échelon municipal.



## Protéger les Manitobains et leurs soins de santé

- Accroissement du financement en santé de 156 millions de dollars par rapport au dernier exercice, portant le total à 6,98 milliards de dollars.
- Enveloppe de 40 millions de dollars afin de réduire les délais d'attente causés par la pandémie pour les interventions et les services prioritaires.
- Financement de dix millions de dollars afin de réduire les délais d'attente pour les opérations de la hanche, du genou et de la cataracte.
- Allocation de 23 millions de dollars pour les traitements contre le cancer.
- Financement de 2,7 millions de dollars pour l'extension des services de traitement de dialyse à près de 200 patients additionnels.
- Financement de 9,3 millions de dollars pour l'agrandissement de foyers de soins personnels à Steinbach et à Carman, ajoutant plus de 120 lits.
- Allocation de 1,3 million de dollars pour le financement de l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord du Manitoba.

## Protéger la santé mentale des Manitobains

- Établissement du ministère de la Santé mentale, du Mieux-être et du Rétablissement, et allocation de 342 millions de dollars pour les programmes et les services.
- Financement de 1,7 million de dollars pour la Stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- Enveloppe de 1,8 million de dollars destinée aux mesures de soutien au logement accessible 24 heures sur 24 pour les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble de santé mentale.

## Protéger les familles du Manitoba

- Allocation de 1,6 million de dollars en subventions de fonctionnement à l'intention des garderies pour soutenir 392 nouvelles places dans des établissements autorisés qui ont ouvert leurs portes au cours de la dernière année, et 149 nouvelles places qui seront accessibles cette année. À ces 541 places s'ajoutent 50 nouvelles places dans des garderies à domicile autorisées.
- Gel des frais de garde d'enfants pour trois ans.
- Investissement de presque 22 millions de dollars de plus dans le Programme d'allocation pour le loyer le plus généreux au Canada, afin de verser des prestations mensuelles aux Manitobains à faible revenu résidant dans des logements locatifs privés.
- Gel de la ligne directrice annuelle pour l'augmentation des loyers en 2022 et en 2023 afin d'aider les locataires du Manitoba à remonter la pente après la pandémie.
- Allocation de 12,5 millions de dollars à l'intention des services aux personnes handicapées et d'intégration communautaire pour aider plus de 7 000 Manitobains adultes à vivre en sécurité et à prendre part à la vie en société.



## Protéger l'éducation pour les Manitobains

- Nouveaux investissements dans les salles de classe afin de soutenir la stratégie pour une meilleure éducation, dès maintenant, ce qui devrait comprendre jusqu'à 40 millions de dollars de plus dans les salles de classe pour les élèves, et notamment :
  - cinq millions de dollars pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie pour une meilleure éducation, dès maintenant;
  - 5,5 millions de dollars en financement des besoins spéciaux pour favoriser la réussite de chaque élève.
- Mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour frais d'enseignement permettant aux éducateurs des garderies et des établissements de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année de demander un remboursement de 15 %, jusqu'à concurrence de 1 000 dollars, sur les fournitures d'enseignement admissibles.
- Allocation de quatre millions de dollars pour une stratégie et un programme d'apprentissage virtuel visant à appuyer l'apprentissage en ligne et à distance de tous les élèves du Manitoba.

2021



## Protéger les revenus des Manitobains

- Élimination de la taxe sur les ventes au détail pour les services personnels (p. ex., salons de coiffure et d'esthétique) à compter de décembre, entraînant des économies de près de huit millions de dollars par année.
- Réduction de 10 % des frais d'immatriculation des véhicules à compter de juillet.
- Élimination progressive de l'impôt foncier pour l'éducation :
  - remboursement de 50 % de l'impôt foncier pour l'éducation versé directement aux propriétaires de biens résidentiels et agricoles, soit 25 % cette année et 25 % l'an prochain;
  - remboursement de 10 % versé aux propriétaires d'autres types de biens cette année.

## Protéger notre environnement et nos ressources naturelles

- Allocation de 1,2 million de dollars au Bureau de mise en œuvre du Plan vert et climatique pour faire avancer notre Plan vert et climatique du Manitoba.
- Parmi les nouvelles initiatives, notons :
  - l'ajout de 400 000 dollars au Fonds pour la conservation et le climat, qui s'élèvera à un million de dollars, afin de financer des projets réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
  - la création d'obligations vertes pour le recyclage des déchets organiques, les premières du genre au Manitoba, émises pour un million de dollars afin de détourner les matières organiques des lieux d'enfouissement sanitaire, de créer des emplois verts et de réduire les émissions de gaz à effet de serre;
  - un financement de près de quatre millions de dollars pour protéger les besoins des collectivités relevant des Affaires du Nord en matière de santé et de sécurité, et pour améliorer les lieux d'enfouissement et les installations de traitement de l'eau et des eaux usées.

## Protéger la sécurité publique

- Financement de 2,9 millions de dollars pour remédier aux retards accumulés imputables à la COVID-19 au sein du système judiciaire.
- Mise sur pied du nouveau Centre manitobain de renseignements sur les activités criminelles pour lutter contre les activités criminelles et prévenir la criminalité; hausse des ressources consacrées à la confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement; et financement du Programme de patrouille communautaire ainsi que d'autres activités essentielles pour améliorer la sécurité publique et les services de police.
- Enveloppe de 815 000 dollars pour aider les victimes d'actes criminels au Manitoba, en renforçant les mesures de soutien liées à la violence familiale et l'aide aux familles des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées.
- Financement de 1,2 million de dollars pour des initiatives de justice réparatrice dans les collectivités des Premières Nations et des Métis.

## Favoriser les emplois et la croissance

- Hausse du seuil d'exemption fiscale de 1,5 million de dollars à 1,75 million de dollars de la masse salariale annuelle, et hausse du seuil au-dessous duquel les employeurs paient un taux réduit de trois millions de dollars à 3,5 millions de dollars.
- Prolongation du crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles et du crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités; et pérennisation du crédit d'impôt pour l'édition.
- Investissement de 62 millions de dollars dans la création d'emplois et la formation de la main-d'œuvre en vue de la relance économique dans le contexte de la COVID-19 pour aider les entreprises à trouver des travailleurs et les travailleurs à trouver des emplois.
- Allocation de 25 millions de dollars pour l'embauche de jeunes et d'étudiants dans le cadre d'un éventail de programmes axés sur les secteurs public, privé et sans but lucratif.

## Développer l'infrastructure

- Investissement de plus de 2,1 milliards de dollars dans l'infrastructure stratégique à l'échelle de la province.
  - Financement de 630 millions de dollars pour la construction et l'entretien des routes, y compris deux grands projets d'amélioration de la sécurité routière au Manitoba.
- Le programme d'infrastructure prévoit :
  - plus de 292 millions de dollars pour l'infrastructure des établissements de santé, ce qui a permis de commencer la construction du nouveau service d'urgence de l'Hôpital Saint-Boniface et de continuer à renforcer les autres services d'urgence;
  - 415 millions de dollars dans l'infrastructure des écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et des établissements postsecondaires pour accélérer la construction de six écoles et réaliser des travaux de modernisation et d'amélioration dans les écoles existantes.



## Faire progresser les étudiants

- Allocation de plus de 680 millions de dollars aux établissements postsecondaires et de dix millions de dollars à l'entretien prioritaire de leurs installations.
- Augmentation de près de quatre millions de dollars du financement destiné au Fonds de bourses du Manitoba pour aider les étudiants à accéder à l'éducation postsecondaire.

## Renforcer les collectivités

- Allocation de 5,6 millions de dollars au Programme de création de collectivités durables.
- Établissement d'une fiducie de 25 millions de dollars pour réaménager l'édifice de la Baie d'Hudson dans le centre-ville de Winnipeg.



# Protéger les Manitobains pendant la pandémie de COVID-19

Le Budget de 2021 investira davantage dans :

- les **soins de santé** et les mesures d'aide liées à la COVID-19, notamment le soutien en santé mentale, l'accès aux services de garderie, la réduction des temps d'attente et la prestation de soins de santé plus près de chez soi;
- l'**emploi** grâce à de nouvelles mesures pour stimuler notre économie, renforcer les compétences et attirer de nouveaux arrivants dans notre province;
- la **croissance économique** en encourageant les investissements du secteur privé et en réduisant encore davantage les formalités administratives;

et

- continuera à rendre la vie plus abordable pour les familles qui travaillent, en mettant en œuvre l'**allègement fiscal** dont elles ont tant besoin.

## Protéger les Manitobains *Faire avancer le Manitoba*

Pour plus de renseignements sur le Budget de 2021, rendez-vous sur le site [www.manitoba.ca/budget2021/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/budget2021/index.fr.html).